

Le gouvernement flamand suspend le projet de tramway rapide Bruxelles-Willebroek ; Groen et Vooruit mécontents

© BRUZZ - TB – Belga - 13/06/2025 12h26

Traduction libre avec DeepL.com

<https://www.bruzz.be/actua/mobiliteit/vlaamse-regering-zet-tramlijn-brussel-willebroek-hold-van-den-brandt-misnoegd-2025>

La ministre flamande de la Mobilité, Annick De Ridder (N-VA), a annoncé qu'aucun budget ne serait débloqué pour le tramway longeant l'A12 au cours du prochain mandat. C'est ce que rapporte VRT Nieuws et ce que confirme son cabinet à BRUZZ. Le projet n'est plus « une priorité » pour le gouvernement flamand, ce qui a provoqué la colère de son homologue bruxelloise, Elke Van den Brandt (Groen).

Lire aussi : Le tramway rapide entre Bruxelles et Anvers prend encore du retard

La décision de suspendre le projet intervient après que Nadia Sminate (N-VA), collègue de parti de De Ridder et bourgmestre de Londerzeel, a déclaré jeudi au Parlement flamand qu'elle ne voyait plus l'utilité de cette ligne de tramway. Les plans d'un « tramway rapide » le long de l'A12 existent depuis 2013, mais ont pris beaucoup de retard.

« Au départ, le tram rapide devait aller jusqu'à Bruxelles-Nord, mais ces plans ont été abandonnés », a déclaré Mme Sminate. « Le terminus du tram devait se trouver au stade du Heysel, mais cela ne sert à rien aux habitants de Londerzeel. »

« La valeur ajoutée pour mes habitants serait bien sûr de pouvoir se rendre jusqu'à leur travail à la gare du Nord », a déclaré le député de la N-VA. « De nombreux habitants de Londerzeel travaillent en effet dans le quartier Nord. Mais aujourd'hui, je ne vois surtout que des inconvénients pour Londerzeel et aucun avantage pour ma commune. »

« Pas une priorité »

Dans une réaction à VRT Nieuws, la ministre flamande De Ridder a confirmé jeudi que la liaison par tramway n'était plus « une priorité » pour l'actuel gouvernement flamand. « J'ai en effet donné pour instruction à De Werkvennootschap de suspendre les étapes suivantes », a déclaré M. De Ridder. « Le projet ne bénéficie pas d'un soutien suffisant de la part des autorités locales. Il suffit de voir la réaction du bourgmestre de Londerzeel. »

« Il règne également une grande incertitude quant à ce qui va se passer sur le territoire bruxellois. L'idée était que le tram se prolonge jusqu'à Bruxelles-Nord, mais il n'irait désormais que jusqu'au Heysel au maximum. Cela rend l'analyse coûts-bénéfices sociale négative », explique Mme De Ridder pour justifier sa décision.

« C'est absurde »

Mais selon la ministre bruxelloise de la Mobilité, Van den Brandt, c'est « absurde ». « La N-VA invente une décision bruxelloise qui n'existe tout simplement pas. » Dans une réaction écrite, elle fait savoir qu'elle n'est absolument pas d'accord avec cette décision. « À chaque étape préparatoire du tramway rapide jusqu'à présent, on a travaillé avec le même tracé bruxellois garanti, empruntant en grande partie des voies de tramway déjà existantes, du Heysel à Bruxelles-Nord. Ce tracé figure d'ailleurs depuis des années dans les brochures d'information de l'administration flamande, De Werkvennootschap, concernant ce projet. »

Van den Brandt pointe du doigt le parti du ministre De Ridder et du bourgmestre Sminate. « Pourquoi la N-VA met-elle soudainement ce projet « en attente » ? », s'interroge-t-elle. « La Flandre veut-elle donc continuer à pousser les navetteurs vers Bruxelles en voiture tout en enterrant les alternatives ? »

« Tout le monde s'accorde à dire que nous avons justement besoin de plus de transports en commun pour lutter contre les embouteillages », poursuit Van den Brandt, « et ce tramway rapide présente un grand potentiel. L'analyse coûts-bénéfices montre que les bénéfices sont au moins deux fois supérieurs aux coûts. »

« Réaction NIMBY »

Vooruit, partenaire de coalition de De Ridder au sein du gouvernement flamand, a également réagi avec mécontentement à la décision de la ministre flamande par la voix du député flamand Hans Bonte. Il trouve scandaleux que l'ensemble du projet soit remis en cause.

« C'est du jamais vu : un pur réflexe NIMBY (« Not in my backyard », ndlr) de la part d'une seule bourgmestre (Nadia Sminate, ndlr) menace de faire passer à la poubelle un investissement colossal de 550 millions d'euros dans des transports publics de qualité dans la Rand », dénonce Bonte.

Il appelle les responsables politiques de la région de Hal-Vilvorde à « passer à l'action pour ne pas laisser cet investissement important pour notre région partir en fumée ».

Brabantnet

Le tramway rapide longeant l'A12 devait offrir aux navetteurs de la périphérie nord de Bruxelles une alternative à la voiture. Outre Londerzeel, la ligne devait relier les communes (ou parties de communes) de Willebroek, Wolvertem, Meise et Strombeek-Bever au Heysel. Le tramway devait ensuite passer par Jette et le quartier Maritime pour rejoindre la gare du Nord à Bruxelles.

Le tram devait effectuer le trajet entre Bruxelles-Nord et Willebroek en 40 minutes, soit 35 minutes de moins qu'il n'en faut aujourd'hui avec le bus de De Lijn. Initialement, la mise en service était prévue pour 2022, mais en janvier, on a appris que celle-ci avait été reportée à 2031.

La ministre De Ridder a annoncé vendredi qu'aucun budget ne serait prévu pour ce projet au cours de la législature actuelle ; la construction de la ligne nécessiterait au total 550 millions d'euros. Suite à cette décision, la réalisation de la ligne est désormais incertaine ; on ignore également combien d'argent le gouvernement flamand a déjà dépensé en études et préparatifs pour ce projet.

À l'origine, cette ligne faisait partie du « Brabantnet », un projet flamand visant à construire des lignes de tramway rapide destinées à relier Bruxelles à Willebroek, Haacht et l'aéroport de Zaventem. Des lignes vers Tervuren, Heist-op-den-Berg et Ninove avaient également été étudiées. Entre-temps, tous les autres volets de ce plan ont été supprimés ou mis en veilleuse, à l'exception de la ligne entre Jette et Brussels Airport. Celle-ci a été transformée en « Ringtrambus », une ligne de bus desservie par un bus extra-long et circulant en partie sur une voie réservée.

©